



REFERENTIEL

TFP

*Commission Paritaire
Nationale des Services
de l'Automobile*

Titre à Finalité Professionnelle

Carrossier-Peintre

Juillet 2022

(1^{ère} édition)

RÉFÉRENTIEL

Titre à Finalité Professionnelle



"CARROSSIER-PEINTRE"

Pour accéder à la qualification : "Carrossier-Peintre" (échelon 12) de la
Convention Collective des Services de l'Automobile

Mode d'accès :

Formation continue salariés, contrat en alternance, contrat d'apprentissage
demandeurs d'emploi et VAE

[SOMMAIRE RÉFÉRENTIEL]

Titre à Finalité Professionnelle



Carrossier-Peintre

→	Préambule	1
→	Organisation des référentiels	3
→	Informations sur le référentiel Titre	5

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

→	Extrait de la fiche de qualification RNQSA	9
→	Présentation du métier	10
→	Interface activités / blocs de compétences	11

REFERENTIEL D'EVALUATION

→	Conditions d'évaluation suite à un parcours de formation	19
→	Conditions d'évaluation pour les candidats en VAE	31

REFERENTIEL DE FORMATION

→	Savoirs associés par blocs et unités de compétences constitutifs du Titre	37
→	Cadre de la formation en contrat d'apprentissage	53

ANNEXE

→	Fiche de qualification du RNQSA	59
---	---------------------------------------	----

PREAMBULE

1. Le Titre à Finalité Professionnelle

Le Titre à Finalité Professionnelle est une certification délivrée par la Branche et élaborée en réponse aux besoins des professionnels des services de l'automobile. Il est constitué en blocs et unités de compétences. Chaque Titre à Finalité Professionnelle est créé ou renouvelé par décision de la commission paritaire nationale (CPN).

L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) gère l'ensemble du dispositif de certification de la Branche des Services de l'Automobile¹.

2. L'accès au Titre

Plusieurs voies d'accès permettent l'acquisition d'un Titre de la branche :

- le contrat d'apprentissage
- le contrat en alternance
- la formation continue dont PRO-A
- la POEC ou certains dispositifs s'adressant aux demandeurs d'emploi
- la VAE, ou autre dispositif de branche permettant une reconnaissance de l'expérience

Ces modes d'accès peuvent être conjugués pour obtenir un Titre à Finalité Professionnelle.

Le Titre à Finalité Professionnelle est accessible après un parcours de formation, pour des salariés comme des demandeurs d'emploi, par la voie du contrat en alternance ou en contrat d'apprentissage ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour l'accès au Titre par la voie de la VAE, l'intéressé peut engager sa démarche dès lors qu'il a été préalablement déclaré recevable.

Selon les dispositions de l'accord paritaire national du 20 janvier 2004, complété par l'avenant du 28 avril 2011 et l'avenant 71 du 3 juillet 2014 et l'avenant n° 81 du 19 octobre 2016 relatifs aux certifications de la branche professionnelle, le dispositif du Titre à Finalité Professionnelle s'adresse aux personnes suivantes :

- jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'adultes éligibles à un dispositif de formation en alternance
- salariés de la branche
- personnes issues de la profession, en recherche d'emploi, et souhaitant acquérir une qualification propre et faciliter leur réinsertion
- salariés ou demandeurs d'emploi, relevant d'un autre secteur d'activité, et souhaitant une reconversion professionnelle dans la branche des services de l'automobile

3. Les organismes préparant au Titre à Finalité Professionnelle

Les organismes préparant au Titre à Finalité Professionnelle font l'objet d'une habilitation délivrée par l'ANFA. Le cahier des charges d'habilitation, disponible sur le site de l'ANFA ou auprès de ses services, en définit les modalités.

¹ Accord paritaire national du 26 janvier 2011 relatif aux activités et aux missions de l'ANFA.

ORGANISATION DES REFERENTIELS

Le Titre à Finalité Professionnelle « Carrossier-Peintre » est composé de trois référentiels :

→ **Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :**

Il décrit les activités, blocs de compétences et unités de compétences. Il est constitué en miroir de la fiche de qualification visée et se décline comme suit :

- le descriptif de l'activité telle que décrite dans la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA)
- la présentation du métier
- une interface avec :
 - l'intitulé de la qualification (dénomination de la qualification visée),
 - les blocs de compétences constitués d'unités de compétences regroupées de façon cohérente et homogène, associés aux activités.

→ **Un référentiel d'évaluation :**

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est téléchargeable sur le site de l'ANFA : www.anfa-auto.fr .

Pour compléter ce document, ce référentiel contient un référentiel d'évaluation qui décrit les conditions d'évaluation de ce Titre pour chacune des voies d'accès :

- Suite à un parcours de formation
- Suite à un parcours de validation des acquis de l'expérience

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

→ **Un référentiel de formation :**

Le référentiel de formation précise les savoirs associés par blocs et unités de compétences constitutifs du Titre à Finalité Professionnelle.

Il précise le cadre de la formation en contrat d'apprentissage, définit notamment les prérequis conseillés et la durée de formation qui doit être inscrite au contrat.

S'agissant du cadre de la formation continue et des actions à destination des demandeurs d'emploi (hors POEC), les objectifs et contenus de formation seront déclinés par les organismes de formation à partir des compétences visées et des savoirs associés en lien avec les activités visées, en prenant en compte le niveau des candidats au début du parcours de formation.

INFORMATIONS SUR LE RÉFÉRENTIEL DU TITRE

Le référentiel du Titre à Finalité Professionnelle "**Carrossier-Peintre**" a été **validé par la CPN de Juillet 2022**. Il remplace la précédente version du référentiel datant de Juin 2020.

Les **principales modifications** portent sur :

- le référentiel d'évaluation et le référentiel de compétences suite aux préconisations formulées par France Compétences,
- la transformation du CQP en Titre à Finalité Professionnelle,
- l'accès de la certification à l'apprentissage.

Il est **applicable** par tous les organismes de formation habilités par les services de l'ANFA pour toutes les actions démarrant à partir de Juillet 2022.

Ce référentiel prévoit **l'accès du Titre à Finalité Professionnelle "Carrossier-Peintre"** par :

- La formation dans le cadre du contrat d'alternance ou en contrat d'apprentissage
- La formation continue pour les salariés
- La formation pour les demandeurs d'emploi
- La validation des acquis de l'expérience

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Titre à Finalité Professionnelle

→ "Carrossier-Peintre"



CARROSSIER-PEINTRE

(Extrait de la fiche de qualification B.12.1 - RNQSA)

→ Intitulé de la qualification :

Carrossier-peintre

→ Objet de la qualification :

Le carrossier-peintre réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture.

L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure.

Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

→ Contenu de la qualification :

A - Activités techniques en carrosserie :

- Remplacement, ajustage et réglage de tous types d'éléments (amovibles / soudés / collés / sertis...),
- Réalisation des travaux de sellerie nécessaires à l'intervention carrosserie (sièges / garnitures...),
- Remise en forme d'éléments de carrosserie,
- Remplacement ou réparation de tout vitrage,
- Contrôle des déformations d'un véhicule / interventions sur éléments de structure,
- Dépose - repose ou remplacement d'organes mécaniques, d'éléments d'habillage (planches de bord...), d'organes électriques et électroniques nécessaires à la réalisation de l'intervention soumise éventuellement à réglementation.

La réalisation des interventions de carrosserie mentionnées ci-dessus requiert la maîtrise des techniques de mesure / d'intervention sur éléments de structure / de soudage.

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Planification de l'intervention,
- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Etablissement de tout document d'atelier utile,
- Appui technique aux salariés de l'atelier / tutorat de jeunes en formation alternée.

C - Particularités :

- Protection et traitements de surfaces,
- Masticage / ponçage / marouflage / apprêtage,
- Réfection d'éléments composites,
- Réalisation de l'ensemble des activités peinture : détermination de la teinte à appliquer / réalisation de la teinte / application des sous-couches et des couches de finition,
- Gestion du stock de produits peinture,
- Mise à jour et classement de la documentation technique,
- Conseils techniques et d'utilisation à la clientèle,
- Participation à l'expertise.

PRESENTATION DU METIER

Que fait le Carrossier-peintre ?

Le Carrossier-peintre réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture sur un véhicule.

L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure.

Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

Ses compétences clés sont les suivantes :

- Remettre en forme des éléments de carrosserie
- Remplacer un élément inamovible avec soudure
- Estimer le cout d'une intervention en carrosserie-peinture en vue de l'intervention d'un expert
- Réaliser un raccord peinture
- Réparer un élément composite

Il est aussi en capacité d'apporter un appui technique aux salariés de l'atelier de l'entreprise, assurer le tutorat d'alternants et peut participer aux relations avec l'expert, notamment en établissant le pré-chiffrage des interventions.

Quel est son lieu de travail ?

Le Carrossier-Peintre travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du véhicule particulier, utilitaire ou industriel. On le retrouve ainsi dans les concessions et succursales VP, VI, comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie.

Certains agents de marque, proposant l'activité de carrosserie-peinture, emploient aussi parfois des Carrossiers-Peintres.

Titre à Finalité Professionnelle Carrossier-Peintre

Activités

- Mise à jour classement et de la documentation technique
- Conseils techniques et d'utilisation à la clientèle
- Participation à l'expertise

Blocs de compétences

BC-I : Conseil technique en carrosserie-peinture

C-I-1 : Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture

C-I-2 : Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur

C-I-3 : Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes

C-I-4 : Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés

BC-II : Dépose et repose d'éléments amovibles

- Remplacement, ajustage et réglage de tous types d'éléments amovibles
- Réalisation des travaux de sellerie nécessaires à l'intervention carrosserie (sièges, garnitures...)

C-II-1 : Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention

C-II-2 : Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler en appliquant la méthode de pose, de mise en sécurité et en utilisant les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétrer, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique)

Activités

Blocs de compétences

BC-III : Remplacement et réparation de vitrage

- Remplacement ou réparation de tout vitrage

C-III-1 : Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention

C-III-2 : Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-III-3 : Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

BC-IV : Remise en forme d'éléments de carrosserie

- Remise en forme d'éléments de carrosserie

C-IV-1 : Redresser un élément en acier en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-IV-2 : Redresser un élément en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Activités

Blocs de compétences

BC-V : Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques

- Dépose-repose ou remplacement d'organes mécaniques, d'éléments d'habillage (planches de bord...), d'organes électriques ou électroniques nécessaires à la réalisation de l'intervention soumise éventuellement à la réglementation

C-V-1 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-V-2 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-V-3 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-V-4 : Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-V-5 : Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

C-V-6 : Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie-peinture

BC-VI : Contrôle et intervention sur les éléments de structure

- Contrôle des déformations d'un véhicule / interventions sur éléments de structure

C-VI-1 : Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-VI-2 : Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports techniques spécifiques au véhicule

C-VI-3 : Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

C-VI-4 : Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

C-VI-5 : Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

Activités

- Remplacement, ajustage et réglage de tous types d'éléments (soudés / collés / sertis)

Blocs de compétences

BC-VII : Dépose et repose d'éléments inamovibles

- C-VII-1** : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention
- C-VII-2** : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention
- C-VII-3** : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

BC-VIII : Préparation de surfaces

- Protection et traitements de surfaces
- Masticage / ponçage / marouflage apprêtage

- C-VIII-1** : Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- C-VIII-2** : Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- C-VIII-3** : Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces

Activités

- Réfection d'éléments composites

C-IX-1 : Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits

C-IX-2 : Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

Blocs de compétences

BC-IX : Réparation des matériaux composites

BC-X : Colorimétrie et gestion des stocks produits

- Détermination de la teinte à appliquer
- Réalisation de la teinte
- Gestion du stock de produits peinture

C-X-1 : Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

C-X-2 : Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié

Activités

Blocs de compétences

BC-XI : Application peinture

- Application des sous-couches et des couches de finition

C-XI-1 : Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

C-XI-2 Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

- *Planification de l'intervention*
- *Utilisation de la documentation technique*
- *Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage*
- *Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise*
- *Etablissement de tout document d'atelier utile*
- *Appui technique aux salariés de l'atelier*
- *Tutorat de jeunes en formation alternée*

Ces activités sont développées dans le cadre de l'ensemble des blocs de compétences

REFERENTIEL D'EVALUATION

Titre à Finalité Professionnelle

→ "Carrossier-Peintre"



CONDITIONS D'ÉVALUATION SUITE A UN PARCOURS DE FORMATION

Les conditions d'évaluation suite à un parcours de formation concernent :

- Les candidats en contrat d'apprentissage ou demandeurs d'emploi (hors POEC),
- Les salariés en formation continue.

Les règles générales d'accès à la certification (document téléchargeable sur le site de l'ANFA : www.anfa-auto.fr) prévoient que chaque référentiel décrive les modalités d'évaluation de chacun des blocs de compétences du Titre visé.

Le descriptif des conditions d'évaluation de chacun des blocs de compétences est précisé ci-dessous.

Particularité des candidats en contrat d'apprentissage, contrat d'apprentissage et demandeurs d'emploi (hors POEC)

Une évaluation en entreprise est réalisée durant le parcours. A cette fin, le tuteur dispose d'une grille d'évaluation des activités réalisées en entreprise fournie par l'ANFA.

Elle vient en complément de l'évaluation réalisée en organisme de formation. Elle a pour objet de communiquer au jury final le parcours réalisé par le candidat en entreprise.

L'entretien de narration d'activité devant le jury, pour le Titre à Finalité Professionnelle "Carrossier-Peintre", sera d'une durée de 30 minutes et portera sur l'appréciation des compétences clés suivantes :

- Remettre en forme des éléments de carrosserie
- Remplacer un élément inamovible avec soudure
- Estimer le coût d'une intervention en carrosserie-peinture en vue de l'intervention d'un expert
- Réaliser un raccord peinture
- Réparer un élément composite

Pour sa délibération le jury disposera :

- du document de synthèse des résultats aux évaluations, renseigné par l'organisme de formation, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.
- d'une grille d'évaluation du parcours du stagiaire en entreprise dans le cas des formations en alternance, renseignée conjointement par le tuteur entreprise et le formateur, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.

Bloc de compétences : Conseil technique en carrosserie-peinture

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- L'expression est adaptée au contexte - Le ton est dynamique et rassurant - L'élocution appuie les explications - Les questions sont pertinentes - La reformulation est utilisée - Les demandes et questions sont traitées avec réactivité - L'attitude est courtoise et polie - Les informations concernant le client et le véhicule sont relevées - Le tour du véhicule permet de déterminer l'état du véhicule avant travaux - Toutes les formalités sont remplies. - Les points de contrôle sont identifiés et correctement examinés - Le choix des méthodes de réparation est pertinent - Le temps d'immobilisation du véhicule est correctement estimé - Les temps d'intervention sont correctement évalués - Tous les coûts sont pris en compte (main d'œuvre, pièces et consommables, ingrédients de peinture) - Le choix de la méthode de réparation est cohérent et argumenté - Le coût de la réparation est expliqué et argumenté	- Mise en situation professionnelle portant sur la réception d'un véhicule client ayant subi un dommage et la réalisation du pré-chiffrage des travaux. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i>	2 heures	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments amovibles

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- Toutes les protections sont mises en place (housse de siège, couvre volant, tapis de sol, mais aussi tableau de bord, carrosserie, ...). - L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - La conformité du vitrage de remplacement est vérifiée (état, sérigraphie, teinte, fixation rétroviseur, capteurs) avant de commencer la dépose - Les différents équipements, les précautions et leur méthode de dépose/repose sont identifiés à l'aide de la documentation technique - Les équipements sont démontés et stockés avec soin (garnitures, capteurs, essuie-glace, etc) - L'outillage et la méthode de découpe sont adaptés au vitrage à remplacer - L'état de surface après la découpe est correct (absence d'accroc peinture, garniture abimée, ...) - Le cordon résiduel est correctement arasé (épaisseur, régularité, ...) - Le montage à blanc du vitrage est effectué - Les produits de nettoyage, de dégraissage, primaire d'accrochage sont adaptés et utilisés conformément à la fiche technique - Le cordon de colle est régulier. - La forme et les dimensions sont conformes aux prescriptions du constructeur - Le vitrage est positionné à son emplacement d'origine - Les joints et enjoliveurs sont correctement positionnés. Les différents équipements sont remontés, ajustés et vérifiés (fonctionnels) - Le véhicule est propre, sans résidu de colle ou autres séquelles de l'intervention (rayures, traces sur vitrages, ...) - Les déchets sont évacués selon les normes environnementales en vigueur, les prescriptions sont respectées. Les protections individuelles sont portées (gants adaptés, lunettes)	- Questionnaire portant sur les différentes méthodes de pose et repose d'éléments amovibles. <i>(Questionnaire produit en déclinaison d'un modèle fourni par l'ANFA)</i>	1 heure	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Remplacement et réparation de vitrage

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- Toutes les protections sont mises en place (housses de siège, couvre volant, tapis de sol, mais aussi tableau de bord, carrosserie, ...). - L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - Les différents équipements, les précautions et leur méthode de dépose/repose sont identifiés à l'aide de la documentation technique - Les équipements sont démontés et stockés avec soin (garnitures, capteurs, essuie-glace) - L'outillage et la méthode de découpe sont adaptés au vitrage à remplacer - Le cordon résiduel est correctement arasé (épaisseur, régularité, ...) - Le montage à blanc du vitrage est effectué - Les produits de nettoyage, de dégraissage, primaire d'accrochage sont adaptés et utilisés conformément à la fiche technique - Le cordon de colle est régulier - La forme et les dimensions sont conformes aux prescriptions du constructeur - Le vitrage est positionné à son emplacement d'origine - Les joints et enjoliveurs sont correctement positionnés - Les différents équipements sont remontés, ajustés et vérifiés (fonctionnels) - Le véhicule est propre, sans résidu de colle ou autres séquelles de l'intervention (rayures, traces sur vitrages, ...) - Les déchets sont évacués selon les normes environnementales en vigueur, les prescriptions sont respectées - Les protections individuelles sont portées (gants adaptés, lunettes)	- Mise en situation professionnelle portant sur la dépose et repose d'un pare-brise. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Questionnaire portant sur la réglementation des vitrages et la méthode de réparation à employer. <i>(Questionnaire produit en déclinaison d'un modèle fourni par l'ANFA)</i>	3 heures	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Remise en forme d'éléments de carrosserie

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - L'outillage nécessaire est correctement défini - La méthode de redressage choisie est adaptée à la déformation (remise en ligne des arrêtes, suppression des contraintes...) - Les contrôles en cours de redressage sont réalisés (paluchage...) - L'état de surface de l'élément déformé est proche du profil initial - Le décapage de la zone à redresser permet la mise en œuvre du tire-clou (y compris masse) - Le mode opératoire du tire-clou est appliqué (réglage, absence de trous...) - L'outillage correspond à l'accès et au type de déformation - La position de l'éclairage est correcte par rapport à la bosse - La méthode utilisée correspond au type de bosse - Port des protections individuelles (gants anti-coupure et nitrile, lunettes, casque anti-bruit)	- Mise en situation professionnelle portant sur la remise en forme d'un élément. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Questionnaire portant sur les différentes méthodes de remise en forme et leurs impacts sur les matériaux. <i>(Questionnaire produit en déclinaison d'un modèle fourni par l'ANFA)</i>	2 heures	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- La documentation technique est exploitée à fin d'identification des risques, mise en sécurité, dépose repose des éléments, remise en conformité - La mise en sécurité est effectuée conformément aux préconisations du constructeur pour la dépose repose des éléments mécaniques - La méthode et l'outillage choisis sont adaptés à la dépose repose des éléments mécaniques - Le remplissage, la purge et le contrôle d'étanchéité du système de refroidissement, de climatisation ou de freinage sont réalisés - La vérification du bon fonctionnement et de l'absence de défauts du système mécanique est réalisée - La méthode et l'outillage utilisés sont adaptés à la dépose repose des éléments électriques ou pyrotechniques - L'outil de diagnostic est utilisé pour verrouiller/déverrouiller les airbags - Le <u>bon fonctionnement</u> et l'<u>absence de défaut</u> du système électrique ou pyrotechnique sont vérifiés - Le poste de travail est maintenu propre tout au long de l'intervention - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées sur l'ensemble de l'intervention - Les EPI sont portés (gants, lunettes)	- Mise en situation professionnelle portant sur la pose ou dépose d'un élément mécanique ou électrique nécessitant une remise en conformité du véhicule. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Questionnaire de type QCM portant sur les procédures et la réglementation relative à la climatisation, et les procédures de mise en sécurité et méthodes d'intervention sur des équipements électriques. <i>(Le sujet sera national : étude de cas nationale)</i>	1 heure 1 heure	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats ANFA (sujet national)

Bloc de compétences : Contrôle et interventions sur les éléments de structure

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- La documentation technique est correctement exploitée - Les contrôles préliminaires sur le véhicule sont effectués - Le poste est préparé pour l'intervention de géométrie - Les angles sont correctement mesurés Le relevé est correctement interprété et justifié à l'oral - Les angles hors tolérance sont identifiés - Les corrections effectuées sur le véhicule sont conformes aux documents techniques - Le relevé est contrôlé pour validation du réglage - Les consignes de sécurité sont respectées tout au long de l'intervention (intervenant et véhicule) - Les EPI sont portés (gants, lunettes, casquette à coque)	- Mise en situation professionnelle portant sur le contrôle et le réglage des trains roulants. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Questionnaire portant sur le contrôle de la structure d'un véhicule. <i>(Questionnaire produit en déclinaison d'un modèle fourni par l'ANFA)</i>	3 heures ou Temps constructeur	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments inamovibles

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - La méthode de dépointage choisie est adaptée à l'élément à remplacer - L'état des surfaces des zones d'accostage est correct après la dépose de l'élément - La méthode de nettoyage des bords d'accostage et le traitement de surface sont adaptés au mode d'assemblage - Les coupes sont effectuées et ajustées selon les préconisations du constructeur - La méthode de pointage est respectée (distance entre les points, non bridage des arrêtes, etc) - La soudure est effectuée en limitant les incidences sur les matériaux (épaisseur du cordon, liaison des points, etc) - Le soudage par bouchonnage en procédé MAG est conforme (aspect du point de soudure, profondeur de pénétration ...) - Le soudage S.E.R.P est effectué selon les critères de qualité (régularité et absence de trous) - Un essai de résistance sur éprouvettes est effectué et contrôle du diamètre du point - Le meulage des soudures est correct (pas d'excès, absence d'apparition de ligne de coupe, absence d'échauffement de la matière) - La préparation de la zone d'étamage permet un bon accrochage de l'étain - La pose et le lissage de l'étain permettent de retrouver le profil initial - Les déchets sont évacués selon les normes environnementales en vigueur, les prescriptions sont respectées - Les règles de sécurité sont appliquées sur l'ensemble de l'intervention - Les EPI sont portés (lunettes, gants, casque antibruit, masque et tablier de soudure)	- Mise en situation professionnelle portant sur la dépose et la pose d'une aile arrière. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i>	6 heures ou Temps constructeur	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Préparation de surfaces

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- Le poste de travail est organisé dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le matériel d'application est nettoyé - Les éléments sont correctement nettoyés et dégraissés - Les abrasifs sont adaptés au support - La qualité du ponçage permet l'application des sous-couches (règle de granulométrie) - Restitution de l'aspect d'origine après ponçage - Le choix des produits est adapté à la surface. Le ratio du mélange est respecté et la sous-couche est appliquée en adéquation avec la fiche technique - La quantité de mastic est identifiée par rapport aux défauts - Le mélange est homogène - L'application du produit est réalisée sans manque, ni excès sur les défauts - L'état de surface est homogène (lisse, sans bosse) et prête à recevoir l'apprêt - Les coloris des apprêts sont adaptés aux teintes des éléments - Le ratio du mélange est respecté et l'apprêt est appliqué en adéquation avec la fiche technique - Les abrasifs sont adaptés au ponçage de l'apprêt - La qualité du ponçage permet l'application de la teinte (règle de granulométrie) - L'utilisation des appareils de séchage (distance, température, temps...) permettent le ponçage des produits - Respect des conditions d'hygiène et de sécurité - Les E.P.I. sont utilisés de manière adaptée (combinaison peinture, masques adaptés, gants, lunettes) - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées sur l'ensemble de l'intervention - Les déchets sont évacués selon les normes environnementales en vigueur, les prescriptions sont respectées	- Mise en situation professionnelle portant sur la préparation d'une surface aluminium et acier avant mise en peinture. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i>	3 heures ou Temps constructeur	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Réparation des matériaux composites

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
Organisation du poste de travail et entretien du matériel adapté : - L'agencement du poste de travail est fonctionnel - Le poste de travail est organisé dans un état satisfaisant tout au long de l'intervention - Le matériel d'application est nettoyé Conformité de la réparation du matériau : Réparation par soudage : - Le code plastique est reconnu et le choix de baguette adapté - Le décapage de la peinture est suffisant pour permettre la soudure - Le nettoyage et le dégraissage sont correctement réalisés (antistatique ...) - La fissure est arrêtée - Le chanfrein est adapté à la fissure - Les pointages (extérieur et intérieur) sont réalisés pour garantir le maintien - La soudure extérieure est réalisée avec une bonne pénétration - Le profil du support est retrouvé (thermoformage, si nécessaire) - La préparation permet la pose des produits de finitions (ponçage, dégraissage, primaire) Réparation par collage : - Le chanfrein est large et évasé (+ trous rivets) - Un ponçage extérieur et intérieur est réalisé (sauf si utilisation patch intérieur) - Une toile renfort est posée (sauf si utilisation patch intérieur) - L'état de surface permet l'adhérence de la colle - Le produit est appliqué de façon homogène - Le séchage de la colle bi-composant permet le ponçage dans les meilleures conditions - Le profil du support est retrouvé - La préparation permet la pose des produits de finitions (ponçage, dégraissage, primaire) - Les règles de sécurité sont appliquées sur l'ensemble de l'intervention (lunettes, gants, masques adaptés) - Les déchets sont évacués selon les normes environnementales en vigueur, les prescriptions sont respectées	- Mise en situation professionnelle portant sur la réparation d'un élément en matériaux composites. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i>	2 heures	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Colorimétrie et gestion des stocks produits

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
Analyse de coloris avec nuancier : - La préparation de l'élément avant comparaison est correcte (nettoyage, lustrage, dégraissage...) - L'élément est placé sous un bon éclairage et environnement - La comparaison est faite de face et d'oblique - La bonne variante est trouvée Analyse de coloris avec spectrophotomètre : - La préparation de l'élément avant comparaison est correcte (nettoyage, lustrage, dégraissage...) - La vérification de la propreté de(s) tuile(s) de calibrage ainsi que du piège à lumière (aucune présence de corps étranger) est réalisée - La calibration de l'appareil est correcte - Le flashage est réalisé sur zone plane - La manipulation est conforme - Adéquation de la teinte avec la peinture d'origine - Adéquation du volume de produits nécessaires à l'intervention - Les données du spectro sont récupérées - La meilleure teinte candidate est sélectionnée - Les explications sont cohérentes et bien argumentées - L'ajustage automatique est commenté - Les étapes qui suivent la sélection de la teinte ajustée sont connues - La teinte ajustée est enregistrée dans la base de données - La plaquette échantillon est conforme à la teinte du véhicule Evaluation de la quantité de produits à préparer : - Le type de véhicule sélectionné est cohérent (petit, moyen ou grand...) - Les zones à peindre sont sélectionnées - La quantité de produit à préparer est déterminée avec exactitude	- Mise en situation professionnelle portant sur la détermination d'une teinte et l'identification du volume de produits. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Questionnaire portant sur la gestion des stocks et la correction d'une teinte. <i>(Questionnaire produit en déclinaison d'un modèle fourni par l'ANFA)</i>	45 minutes 15 minutes	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

Bloc de compétences : Application peinture

Critères	Modalités d'évaluation	Durée	Evaluateur
- Organisation du poste de travail et entretien du matériel adapté - Qualité visuelle du raccord réalisé - Conformité de l'application peinture par rapport à l'aspect d'origine - Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	- Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un micro raccord. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i> - Mise en situation professionnelle portant sur l'application peinture de deux éléments avec un raccord de base sur l'élément adjacent. <i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i>	5 heures ou Temps constructeur	Evaluateur n'ayant pris part ni à la formation ni à l'accompagnement des candidats

CONDITIONS D'ÉVALUATION pour les candidats en VAE

Afin d'obtenir le Titre à Finalité Professionnelle "Carrossier-Peintre", le candidat doit valider les blocs de compétences constitutifs du Titre (cf. interface pages 11 à 16).

Le candidat inscrit dans un parcours VAE renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le Titre à Finalité Professionnelle "Carrossier-Peintre".

Ce dossier constitue un support pour la validation du Titre et pour l'entretien devant le jury. L'entretien devant le jury sera d'une durée de 1h30 maximum.

Le jury évaluera les candidats, pour chacun des blocs de compétences, selon les critères de validation définis ci-dessous. Une grille de validation et un guide du jury seront fournis par les services de l'ANFA.

Bloc de compétences : Conseil technique en carrosserie-peinture

Critères d'évaluation

- Le candidat est en mesure de proposer un chiffrage correct dans le cadre d'une expertise contradictoire
- La qualité de la prise en charge du client, de l'accueil à la prise du congé est démontrée
- Le candidat est précis dans les informations techniques communiquées
- Les travaux identifiés sont cohérents avec les dommages du véhicule

Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments amovibles

Critères d'évaluation

- Les principaux systèmes d'assemblage sont connus et maîtrisés
- Les éléments sont correctement ajustés et réglés lors du remontage
- Les critères qualités sont connus et maîtrisés
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Remplacement et réparation de vitrage

Critères d'évaluation

- Les techniques de pose des vitrages amovibles et inamovibles (pare-brise, glace latérale) et les exigences de qualité, rapidité, et sécurité sont connues et maîtrisées
- Le faisabilité de la réparation d'un vitrage est correctement analysée selon les règles et les normes en vigueur
- Les techniques de réparation des vitrages sont connues et maîtrisées
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement lors des interventions sont connues et respectées

Bloc de compétences : Remise en forme d'éléments de carrosserie

Critères d'évaluation

- Les techniques classiques de redressage d'éléments acier et aluminium sont connues et maîtrisées
- Les techniques de remise en forme et le recours au débosselage sans peinture sont connus et utilisés correctement en fonction des travaux à réaliser
- La méthode choisie correspond au type de bosses
- La méthode de redressage choisie est adaptée à la déformation
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques

Critères d'évaluation

- Les procédures de dépose, pose et rechargement d'un système de climatisation sont connues et respectées
- Les procédures de dépose, pose des principaux organes mécaniques endommagés et de reparamétrage du véhicule après l'intervention sont connues et conformes aux prescriptions et préconisations du constructeur
- Les principaux risques de l'activité carrosserie sur les éléments électriques et électroniques ou pyrotechniques et les procédures à suivre avant d'intervenir sont connus et maîtrisés
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Contrôle et interventions sur les éléments de structure

Critères d'évaluation

- L'interprétation des relevés réalisée lors des contrôles des trains roulants est correcte et conforme
- Les indicateurs de qualité du réglage effectué sont identifiés
- Les systèmes de contrôle de structure de véhicule sont connus et au moins l'un des systèmes a été utilisé
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments inamovibles

Critères d'évaluation

- La dépose des principaux éléments inamovibles est réalisée selon la documentation technique
- Les procédés d'assemblage et de finitions sont maîtrisés selon la documentation technique
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Préparation de surfaces

Critères d'évaluation

- Les techniques d'application de mastics et d'apprêts sur les surfaces acier sont connues et maîtrisées
- Les techniques d'application de mastics et apprêts sur les surfaces aluminium sont connues et maîtrisées
- Le choix des produits est adapté à la surface
- Les techniques de ponçage et d'application des sous-couches sont connues et maîtrisées
- Les règles de granulométrie sont connues et maîtrisées
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Réparation des matériaux composites

Critères d'évaluation

- Les techniques de réfection des matériaux composites sont connues et maîtrisées
- Les techniques de préparation et d'application peinture sur les matériaux composites sont connues et maîtrisées
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées (EPI, gestion des déchets)

Bloc de compétences : Colorimétrie et gestion des stocks produits

Critères d'évaluation

- L'analyse de coloris avec nuancier pour déterminer une teinte est connue et maîtrisée
- L'analyse de coloris avec spectrophotométrie pour déterminer une teinte est connue et maîtrisée
- Le volume de produits à préparer pour réaliser une intervention est estimé avec précision et méthode
- Les informations nécessaires à la gestion de stocks de produits de peinture et consommables sont connues et identifiées
- L'utilisation d'outil informatique dédié à la gestion de stocks est connu et maîtrisé
- Les règles d'hygiène et de sécurité de gestion de stock sont connues et appliquées

Bloc de compétences : Application peinture

Critères d'évaluation

- Les techniques d'application peinture sur tout ou partie d'un véhicule sont connues et maîtrisées
- Les techniques de réalisation de raccords de peinture sont connues et maîtrisées
- Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées

REFERENTIEL DE FORMATION

Titre à Finalité Professionnelle

→ "Carrossier-Peintre"



SAVOIRS ASSOCIES PAR BLOCS ET UNITES DE COMPETENCES CONSTITUTIFS DU TITRE

BLOC DE COMPETENCES : CONSEIL TECHNIQUE EN CARROSSERIE-PEINTURE

C-I-1 : Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les techniques de communication avec un client	Savoir gérer l'arrivée d'un client (temps d'attente, rediriger vers le personnel compétent...)
Connaître les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture	Savoir prendre en charge un client (à l'écoute, rassurant, conseil)
	Savoir donner des conseils techniques et d'utilisation à la clientèle

C-I-2 : Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise	Savoir remettre à jour et classer la documentation technique
Connaître les périodicités d'entretien du matériel et de l'outillage	Savoir entretenir le matériel et l'outillage
Connaître la réglementation sur la gestion et le tri des déchets	Savoir trier les déchets engendrés par l'activité de carrosserie-peinture
Connaître les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture	Savoir effectuer un inventaire des stocks

C-I-3 : Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les règles pédagogiques de transmission de savoir	Savoir accompagner un salarié dans la réalisation de ses activités carrosserie et peinture
Connaître les caractéristiques et modalités du tutorat	Savoir accompagner un salarié dans le développement de ses compétences
Connaître les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture	Savoir évaluer les acquisitions des salariés en carrosserie et peinture

C-I-4 : Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les outils informatiques (ordinateur, logiciel...)	Savoir utiliser les outils informatiques
Connaître les documents utiles à la rédaction (carte grise, assurance...)	Savoir identifier le client, le véhicule, le mandant
Connaître les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture	Savoir déterminer le temps d'intervention, les pièces endommagées et les consommables nécessaires
Connaître les méthodes de calcul des temps de peinture (ration coût produit / temps homme)	Savoir utiliser un logiciel de chiffrage (Sidexa, Diva, GT Motive...)
Connaître les prises de vue utiles à la réalisation d'une photo-expertise	Savoir utiliser un appareil photo numérique et un logiciel de photo-expertise (Phototel...)
Connaître les normes de réparation d'une carrosserie automobile	Savoir analyser un choc (degré du choc, nature des éléments, choix des outils et de la méthode)
Connaître les méthodes de négociation avec les experts (accord progressif, éviter les conflits...)	Savoir exploiter une documentation technique de carrosserie comme argumentation technique pour l'expertise contradictoire

BLOC DE COMPETENCES : DEPOSE ET REPOSE D'ÉLÉMENTS AMOVIBLES

C-II-1 : Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les méthodes de dépose d'éléments amovibles	Savoir exploiter la documentation technique pour la dépose d'un amovible
Connaître le fonctionnement des différents mécanismes (serrure)	Savoir identifier les liaisons des éléments amovibles
Connaître le fonctionnement des équipements de confort et de sécurité	Savoir choisir et utiliser les outils de dépose (spatules de démontage, chasse goupille, torx,...)
Connaître la procédure de mise en sécurité (débranchement)	Savoir effectuer la mise en sécurité des équipements de confort et de sécurité
Connaître le fonctionnement d'un outil de diagnostic	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à l'intervention sur des éléments amovibles
Connaître les règles de sécurité liées à l'intervention sur des éléments amovibles	

C-II-2 : Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler en appliquant la méthode de pose, de mise en sécurité et les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétrer, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique)

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les méthodes de pose et de réglage d'éléments amovibles	Savoir exploiter la documentation technique pour la pose d'un amovible (ordre de montage, jeux de fonctionnement...)
Connaître la procédure de mise en sécurité (rebranchement)	Savoir utiliser les outils de pose (clé dynamométrique, jauge...)
Connaître le fonctionnement d'un outil de diagnostic	Savoir-faire un apprentissage manuel d'un équipement électrique/électronique
	Savoir utiliser un outil de diagnostic pour remettre en conformité (effacement défauts, paramétrage...)

BLOC DE COMPETENCES : REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE VITRAGE

C-III-1 : Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les différents types de vitrage	Savoir identifier un vitrage
Connaître la sécurité active et passive liée aux vitrages	Savoir identifier et contrôler les équipements périphériques d'un pare-brise
Connaître la méthode de remplacement d'un vitrage collé	Savoir découper un vitrage collé
Connaître les propriétés des produits de collage de vitrage (colle, nettoyant, primaire)	Savoir appliquer les produits de collage d'un vitrage (colle, nettoyant, primaire)
Connaître la méthode de contrôle d'étanchéité	Savoir positionner le vitrage lors de la pose
Connaître les procédures de paramétrage des équipements de confort et de sécurité (caméra, capteur...)	Savoir effectuer un contrôle d'étanchéité (à l'eau, à ultrason)
Connaître les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage collé	Savoir appliquer les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage collé
	Savoir remettre en conformité les équipements de confort et de sécurité

C-III-2 : Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les différents types de vitrage	Savoir identifier un vitrage
Connaître le fonctionnement des différents mécanismes (lève vitre, glissière de toit panoramique...)	Savoir remplacer un vitrage amovible (non collé)
Connaître la méthode de remplacement d'un vitrage amovible (non collé)	Savoir régler un vitrage amovible (non collé)
Connaître les procédures de paramétrage manuel des vitrages amovibles (anti-pincement)	Savoir effectuer un apprentissage manuel d'un vitrage amovible
Connaître les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage amovible	Savoir appliquer les règles de sécurité liées au remplacement d'un vitrage amovible

C-III-3 : Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la réparabilité d'un vitrage (règlementation, taille, type et positionnement de l'impact)	Savoir analyser l'intervention et évaluer la réparabilité d'un vitrage
Connaître les différents outils de réparation	Savoir préparer la réparation d'un impact (nettoyage, perçage)
Connaître les méthodes de réparation d'un vitrage	Savoir injecter la résine
Connaître les caractéristiques des produits de réparation	Savoir finaliser une réparation (séchage, lustrage)
Connaître les règles de sécurité liées à la réparation d'un vitrage	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à la réparation d'un vitrage

BLOC DE COMPETENCES : REMISE EN FORME D'ELEMENTS DE CARROSSERIE

C-IV-1 : Redresser un élément en acier en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les caractéristiques des aciers	Savoir choisir l'outil adapté en fonction de la déformation (accessibilité, forme, taille, etc.)
Connaître les différentes techniques de redressage (actif/passif, tire-clous, tringle / tige, ventouses / embouts collés, vérins gonflables)	Savoir mettre en œuvre les techniques de redressage en fonction de la méthodologie de l'outil choisie (positionnement de la lumière, des embouts collés, des vérins gonflables, etc.)
Connaître les propriétés de colles utilisées pour le redressage (temps de séchage, résistance à la traction, dissolvant)	Savoir contrôler l'état de planéité de la surface
Connaître le fonctionnement des outils à induction	Savoir contrôler le reflet par rapport à la lumière
Connaître les principes de protection anticorrosion	Savoir rétablir la gamme anticorrosion d'origine
Connaître les règles de sécurité liées à la remise en forme d'un élément en acier	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à la remise en forme d'un élément en acier

C-IV-2 : Redresser un élément en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les caractéristiques de l'aluminium	Savoir choisir l'outil adapté en fonction de la déformation (accessibilité, forme, taille, etc.)
Connaître les différentes techniques de redressage (actif/passif, tire-clous, tringle / tige, ventouses / embouts collés, vérins gonflables)	Savoir mettre en œuvre les techniques de redressage en fonction de la méthodologie de l'outil choisie (positionnement de la lumière, des embouts collés, des vérins gonflables, etc.)
Connaître les propriétés de colles utilisées pour le redressage (temps de séchage, résistance à la traction, dissolvant)	Savoir contrôler l'état de planéité de la surface
Connaître le fonctionnement des outils à induction	Savoir contrôler le reflet par rapport à la lumière
Connaître les principes de protection anticorrosion	Savoir rétablir la gamme anticorrosion d'origine
Connaître les règles de sécurité liées à la remise en forme d'un élément en aluminium	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à la remise en forme d'un élément en aluminium

BLOC DE COMPETENCES : DÉPOSE ET REPOSE DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES

C-V-1 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la réglementation relative à la climatisation	Savoir identifier et définir le rôle des composants d'un circuit frigorifique
Connaître le principe de fonctionnement d'un système de climatisation	Savoir réaliser le vidage d'un système de climatisation
Connaître la composition d'un système de climatisation	Savoir remplacer un élément du système de climatisation
Connaître les méthodes d'utilisation d'une station de climatisation	Savoir mettre en œuvre les procédures de maintenance d'un circuit frigorifique selon la réglementation en vigueur
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité pour l'intervention sur la climatisation	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors d'une intervention sur la climatisation

C-V-2 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître le principe de fonctionnement des principaux organes mécaniques	Savoir exploiter une documentation technique pour déposer et reposer les principaux organes mécaniques
Connaître les méthodes de dépose/repose d'organes mécaniques	Savoir déposer et reposer les principaux organes mécaniques
Connaître le matériel de dépose/repose d'organes mécaniques	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors d'une dépose/repose des principaux organes mécaniques
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité pour la dépose/repose d'organes mécaniques	

C-V-3 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les bases de l'électricité	Savoir exploiter une documentation technique pour déposer/reposer les principaux organes électriques ou électroniques
Connaître le multiplexage	Savoir effectuer la mise en sécurité pour déposer/reposer les principaux organes électriques ou électroniques
Connaître le principe de fonctionnement des principaux organes électriques ou électroniques	Savoir déposer et reposer les principaux organes électriques ou électroniques
Connaître les méthodes de dépose/repose d'organes électriques ou électroniques	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors d'une dépose/repose des principaux organes électriques ou électroniques
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées à la dépose/repose d'organes électriques ou électroniques	

C-V-4 : Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les évolutions technologiques automobiles	Savoir identifier les risques de l'activité carrosserie sur les éléments électriques/électroniques ou pyrotechniques
Connaître les risques de l'activité carrosserie sur les éléments électriques/électroniques ou pyrotechniques	Savoir exploiter la documentation technique pour localiser les éléments à risques
Connaître la procédure de mise en sécurité (débranchement)	Savoir effectuer la mise en sécurité pour déposer/reposer les principaux organes électriques ou électroniques
Connaître les bases de l'électricité	Savoir utiliser un outil de diagnostic pour verrouiller les airbags
Connaître le multiplexage	
Connaître le principe de fonctionnement des systèmes électriques et pyrotechniques	

C-V-5 : Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la procédure de mise en sécurité (rebranchement)	Savoir exploiter la documentation technique pour remettre en conformité le véhicule suite à la dépose/repose des organes mécaniques, électriques et électroniques
Connaître le fonctionnement d'un outil de diagnostic	Savoir réaliser le contrôle (fuite) et le remplissage d'un système de climatisation
Connaître les méthodes de contrôle (fuite) et de remplissage d'un système de climatisation	Savoir réaliser la purge d'un système de freinage avec ou sans ABS
Connaître les méthodes de purge d'un système de freinage avec ou sans ABS	Savoir réaliser la purge d'un système de refroidissement
Connaître les méthodes de purge d'un système de refroidissement	Savoir utiliser un outil de diagnostic pour remettre en conformité (effacement défauts, paramétrage...)
	Savoir faire un apprentissage manuel après une mise en sécurité d'un véhicule

C-V-6 : Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie-peinture

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les interventions du personnel averti dans les opérations sur véhicules thermique, électrique et hybride	Savoir intervenir sur une batterie (pose, dépose, contrôle visuel)
	Savoir localiser les zones à risques électriques

BLOC DE COMPETENCES : CONTRÔLE ET INTERVENTION SUR LES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE

C-VI-1 : Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les angles de géométrie des trains roulants	Savoir contrôler les trains roulants (outillage, procédure...)
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées à un contrôle des trains roulants	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à un contrôle des trains roulants

C-VI-2 : Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports techniques spécifiques au véhicule

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les angles de géométrie des trains roulants	Savoir exploiter la documentation technique liée à la géométrie des trains roulants (valeurs constructeurs, paramètres...)
Connaître les tolérances des trains roulants	Savoir lire un relevé de cotes et interpréter les écarts
Connaître la conception d'un véhicule (structure, châssis, composition d'un train roulant...)	Savoir définir un élément défectueux à l'aide d'un relevé de cotes

C-VI-3 : Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les procédures de réglage de la géométrie des trains roulants	Savoir exploiter la documentation technique liée au remplacement d'un élément défectueux des trains roulants
Connaître les méthodes de remplacement d'un élément défectueux des trains roulants	Savoir régler les trains roulants (outillage, procédure, tolérances...)
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées au remplacement d'un élément défectueux et un réglage sur les trains roulants	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées au remplacement d'un élément défectueux et un réglage sur les trains roulants

C-VI-4 : Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la conception de la structure d'un véhicule (matériaux, résistance, comportement collision...)	Savoir analyser le comportement routier du véhicule
Connaître les méthodes de contrôle de la structure d'un véhicule	Savoir contrôler visuellement et de manière tactile (plis/déformations, jeux d'affleurement...) la structure du véhicule
Connaître la géométrie dans l'espace	Savoir utiliser une pige bidimensionnelle par comparaison symétrique ou valeurs de référence
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées à un contrôle de la structure d'un véhicule	Savoir utiliser un outil tridimensionnel métrique (lecture plan, mise en assiette, relevé et interprétation des écarts)
	Savoir utiliser un outil tridimensionnel informatisé (logiciel, mise en assiette, mesure)
	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à un contrôle de la structure d'un véhicule

C-VI-5 : Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître le rôle des aciers utilisés dans la construction automobile (résistance,...)	Savoir analyser l'intervention et choisir le matériel de traction adapté
Connaître les angles de traction optimum	Savoir déterminer les angles de traction
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées à la remise en ligne d'une structure	Savoir remettre en ligne une structure déformée
	Savoir effectuer un contrôle en cours de traction
	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à la remise en ligne d'une structure

BLOC DE COMPETENCES : DEPOSE ET REPOSE D'ÉLÉMENTS INAMOVIBLES

C-VII-1 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les propriétés de l'aluminium	Savoir exploiter une documentation technique pour remplacer un élément en aluminium
Connaître les règles de sécurité liées à l'intervention par soudage sur un élément inamovible en aluminium	Savoir utiliser un poste à soudure MIG/TIG (manipulation, réglage, entretien)
Connaître la méthode de remplacement d'un élément en aluminium soudé	Savoir déposer et ajuster un élément en aluminium
Connaître les principes de soudure aluminium	Savoir choisir le gaz et les fils en fonction du type d'aluminium
	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à l'intervention par soudage sur un élément inamovible en aluminium

C-VII-2 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les propriétés des aciers	Savoir exploiter une documentation technique pour remplacer un élément en acier
Connaître les principes de soudure acier (MIG/MAG, SERP)	Savoir effectuer une découpe (par superposition, par traçage, avec gabarit)
Connaître les principes de protection anticorrosion	Savoir utiliser des postes de soudure SERP (manipulation, réglage, entretien)
Connaître la méthode d'étamage	Savoir utiliser des postes de soudure MIG/MAG (manipulation, réglage, entretien)
Connaître les règles de sécurité liées à l'intervention par soudage sur un élément inamovible en acier	Savoir choisir le gaz et les fils en fonction du type d'assemblage
	Savoir mettre en œuvre le procédé d'étamage et les outils de pose (chalumeau, pistolet thermique)
	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à l'intervention par soudage sur un élément inamovible en acier

C-VII-3 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les différents procédés d'assemblage (rivetage, collage,...)	Savoir exploiter une documentation technique pour remplacer un élément collé/riveté
Connaître la méthode de remplacement d'un élément collé/riveté (préparation, décapage, dégraissage, pose de la colle et des rivets...)	Savoir effectuer un rivetage et un collage
Connaître les propriétés des produits de collage d'élément de carrosserie	Savoir respecter les recommandations de la fiche technique du produit de collage
Connaître les règles de sécurité liées à l'intervention par collage/rivetage sur un élément inamovible	Savoir appliquer les règles de sécurité liées à l'intervention par collage/rivetage sur un élément inamovible

BLOC DE COMPETENCES : PRÉPARATION DE SURFACES

C-VIII-1 : Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les différents traitements de surface d'origine	Savoir exploiter la fiche technique des produits utilisés sur une surface acier, aluminium, matériau composite (méthode, outillage, séchage...)
Connaître les propriétés de l'acier, de l'aluminium, des matériaux composites	Savoir préparer les produits de traitement de surface acier, aluminium, matériau composite
Connaître la gamme de traitements de surface préconisée pour les supports en acier, aluminium et matériau composite	Savoir poser et appliquer les produits sur un support en acier, aluminium, matériau composite
Connaître les produits à utiliser pour les supports en acier, aluminium et matériau composite (caractéristiques, temps de séchage, mélange...)	Savoir utiliser le matériel d'application des produits sur un support en acier, aluminium, matériau composite
Connaître la composition et le mode d'entretien du réseau d'air comprimé lié à la pulvérisation	Savoir sécher les produits appliqués sur un support en acier, aluminium, matériau composite
Connaître les règles et le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des produits de sous-couches	Savoir entretenir son espace de travail et le matériel (cabine, aire de prépa, réseau d'air, pistolet...)
	Savoir appliquer les règles et utiliser le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des produits de sous-couches

C-VIII-2 : Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la méthode de préparation des supports en acier, aluminium, matériau composite	Savoir identifier un dégraissant et un abrasif appropriés aux travaux à réaliser sur l'acier, l'aluminium et matériau composite
Connaître les règles de granulométrie	Savoir dégraisser et poncer un élément de carrosserie en acier, aluminium, matériau composite
Connaître les règles et le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des produits de dégraissage et de ponçage	Savoir définir et utiliser les différents outillages de ponçage selon le type de matériau
	Savoir appliquer les règles et utiliser le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des produits de dégraissage et de ponçage

C-VIII-3 : Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les différentes techniques de marouflage des surfaces non peintes	Savoir identifier le matériel de marouflage (adhésif, mousse, kraft, housse plastique...) approprié aux travaux à réaliser
Connaître le matériel de marouflage des surfaces non peintes	Savoir maroufler/cacher les surfaces non peintes d'un véhicule

BLOC DE COMPETENCES : REPARATION DES MATÉRIAUX COMPOSITES

C-IX-1 : Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les propriétés des différents matériaux composites	Savoir exploiter la fiche technique des produits utilisés pour la réfection d'une surface en matériau composite (méthode, outillage, séchage...)
Connaître la signification du codage de l'élément	Savoir identifier le type de matériau composite
Connaître la limite des réparations	Savoir analyser l'intervention et associer une technique de réparation à un matériau
	Savoir décrypter la codification de l'élément

C-IX-2 : Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

Connaissances	Savoir-faire
Connaître le matériel de réfection d'un matériau composite	Savoir réparer un matériau composite par collage
Connaître les produits de réfection d'un matériau composite	Savoir réparer un matériau composite par application de résine/toile ou mat
Connaître les méthodes de réfection d'un matériau composite	Savoir réparer un matériau composite par soudage
Connaître les règles et le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des produits de réfection d'un matériau composite	Savoir appliquer et sécher les produits de réfection d'un support en matériau composite
	Savoir appliquer les règles et utiliser le matériel de protection d'hygiène et de sécurité liées à la réfection d'un matériau composite

BLOC DE COMPETENCES : COLORIMÉTRIE ET GESTION DES STOCKS PRODUITS

C-X-1 : Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité

Connaissances	Savoir-faire
Connaître la composition d'une peinture (pigment, liant...)	Savoir exploiter la fiche technique relative aux produits de finition
Connaître les phénomènes couleurs (synthèse additive, soustractive, cercle chromatique...)	Savoir utiliser l'outil informatique (balance de pesée et base de données technique)
Connaître les facteurs qui influencent la recherche d'une teinte (types de lustrage, lumière, positionnement du véhicule, acuité visuelle)	Savoir identifier une teinte (tonalité, clarté, pureté, pigments)
Connaître la méthode de réalisation d'une teinte (préparation, dilution...)	Savoir utiliser un outil couleur (teinter, nuancier)
Connaître les méthodes de correction d'une teinte	Savoir utiliser un spectrophotomètre
Connaître le fonctionnement de l'outil informatique pour réaliser les teintes (logiciel)	Savoir préparer les produits de finition (quantité, dilution...)
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité lors d'une préparation de teinte	Savoir corriger une teinte
	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors d'une préparation de teinte

C-X-2 : Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié

Connaissances	Savoir-faire
Connaître le fonctionnement de l'outil informatique pour gérer les stocks	Savoir réaliser un inventaire des stocks
Connaître les règles de stockage des produits (température, date limite d'utilisation, bac de rétention...)	Savoir définir ses besoins en produits peinture
	Savoir commander des produits ou transmettre la commande à sa hiérarchie

BLOC DE COMPETENCES : APPLICATION PEINTURE

C-XI-1 : Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les techniques d'application des différentes teintes	Savoir appliquer une teinte opaque
Connaître le matériel pour l'application des différentes teintes	Savoir appliquer une teinte mate
Connaître les différentes causes des défauts et les méthodes de rectification	Savoir appliquer une teinte métallisée
Connaître les produits, matériel et méthode de polissage et de lustrage	Savoir appliquer une teinte nacrée
Connaître la composition et le mode d'entretien des équipements liés à la pulvérisation	Savoir appliquer une teinte tri-couches
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application d'un produit de finition	Savoir appliquer une teinte quadri-couches
	Savoir déterminer les opérations de rectification appropriées en fonction du défaut (choix de la méthode, de l'outil, des produits)
	Savoir effectuer des opérations de polissage et de lustrage
	Savoir entretenir son espace de travail et le matériel (cabine, aire de prépa, réseau d'air, pistolet...)
	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'application d'un produit de finition

C-XI-2 Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur

Connaissances	Savoir-faire
Connaître les techniques d'application d'un raccord noyé, fondu ou localisé	Savoir réaliser un raccord noyé
Connaître le matériel pour réaliser un raccord	Savoir réaliser un raccord fondu
Connaître les préparations spécifiques pour réaliser un raccord	Savoir réaliser un raccord localisé
Connaître les différentes causes des défauts	Savoir déterminer les opérations de rectification appropriées en fonction du défaut (choix de la méthode, de l'outil, des produits)
Connaître les produits, matériel et méthode de polissage et de lustrage	Savoir effectuer des opérations de polissage et de lustrage
Connaître la composition et le mode d'entretien des équipements liés à la pulvérisation	Savoir entretenir son espace de travail et le matériel (cabine, aire de prépa, réseau d'air, pistolet...)
Connaître les règles d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation d'un raccord	Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation d'un raccord

CADRE DE LA FORMATION EN CONTRAT D'ALTERNANCE

Les objectifs et contenus de formation ne sont pas détaillés dans ce référentiel, ils font l'objet d'un document séparé, nommé cahier des charges de la formation.

1 - Prérequis conseillés

- Candidats titulaires du CAP réparation des carrosseries, si possible complété d'un CAP peintre en carrosserie ;
ou
- Baccalauréat professionnel réparation des carrosseries.

2 - Durée de la formation et des épreuves d'évaluation

Durée de formation préconisée² (hors épreuves d'évaluation)	922 heures
Durée des épreuves d'évaluation par candidat	30 h 30
Durée totale de la formation (incluant les épreuves d'évaluation)	952 h 30
Modalités de la formation	Alternance entre l'organisme de formation et l'entreprise dont les activités correspondent aux finalités du Titre à Finalité Professionnelle

3 - Durée du contrat d'alternance

Dans le cadre du contrat d'alternance et du contrat en apprentissage, la durée inscrite au contrat doit être comprise entre 19 mois et 24 mois.

² Les OF peuvent proposer une durée inférieure ou supérieure à la durée préconisée dès lors qu'ils la justifient.

4 - Parcours de la formation

PARCOURS	VOLUME HORAIRE PRECONISE
Bloc de compétences : Conseil technique en carrosserie-peinture	
<i>C-I-1 : Examiner la demande du client pour apporter un conseil technique adapté en utilisant les techniques de communication et en s'appuyant sur les méthodes d'intervention en carrosserie-peinture</i>	90 heures
<i>C-I-2 : Collecter les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres, en appliquant les procédures qualité en vigueur</i>	
<i>C-I-3 : Transmettre les informations techniques nécessaires aux interventions des carrossiers et peintres afin de favoriser leur montée en compétences en situations de travail apprenantes</i>	
<i>C-I-4 : Etablir un pré-chiffrage de l'intervention en définissant le coût et les moyens à mobiliser pour réaliser les travaux de réparation, à l'aide des méthodes et outils informatiques dédiés</i>	
Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments amovibles	
<i>C-II-1 : Réaliser la dépose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et les outils appropriés, tout en respectant les procédures de mise en sécurité de l'intervention</i>	35 heures
<i>C-II-2 : Réaliser la pose des éléments amovibles en exploitant la documentation technique et procéder à leur réglage par l'utilisation des outils appropriés dans le respect des procédures de mise en sécurité et régler méthode de pose, de mise en sécurité et les outils de diagnostic appropriés pour reposer, reparamétrer, régler les éléments amovibles conforme à l'origine et aux critères de qualité définis par le constructeur (de manière électrique ou électronique)</i>	
Bloc de compétences : Remplacement et réparation de vitrage	
<i>C-III-1 : Remplacer un vitrage inamovible en appliquant les méthodes et les produits adaptés à la nature du vitrage inamovible dans le respect des méthodes de contrôles, de conformité et de sécurité de l'intervention</i>	56 heures
<i>C-III-2 : Remplacer un vitrage amovible en utilisant les méthodes de remplacement et de paramétrage adaptées dans le respect des règles de sécurité de l'intervention</i>	
<i>C-III-3 : Examiner un vitrage afin de définir si la réparabilité est possible, et le réparer en utilisant les méthodes et les produits appropriés à la nature du vitrage, dans le respect des règles de sécurité de l'intervention</i>	
Bloc de compétences : Remise en forme d'éléments de carrosserie	
<i>C-IV-1 : Redresser un élément en acier en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention</i>	72 heures
<i>C-IV-2 : Redresser un élément en aluminium en appliquant les techniques de redressage afin de lui rendre sa forme initiale et en appliquant les produits de protection appropriés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention</i>	

Bloc de compétences : Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques	
C-V-1 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose puis de rechargement des éléments de climatisation en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	90 heures
C-V-2 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose et de repose des principaux organes mécaniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	
C-V-3 : Réaliser les étapes dans l'ordre chronologique de dépose, de repose des principaux organes électriques ou électroniques en appliquant les procédures de maintenance des circuits manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	
C-V-4 : Mettre en sécurité les systèmes électriques et pyrotechniques afin de les désactiver avant l'intervention en carrosserie en appliquant les procédures adaptées aux systèmes manipulés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	
C-V-5 : Remettre en conformité le véhicule en suivant les étapes de contrôle et de remise en fonctionnement des systèmes manipulés dans le respect des règles de sécurité de l'intervention	
C-V-6 : Identifier et informer du risque électrique sur les véhicules thermiques, électriques, hybrides pour assurer la protection des professionnels réalisant les activités de carrosserie-peinture	
Bloc de compétences : Contrôle et intervention sur les éléments de structure	
C-VI-1 : Contrôler les trains roulants suite à une déformation afin de constater les écarts d'angle des trains roulants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	90 heures
C-VI-2 : Diagnostiquer les trains roulants suite à une déformation afin de mesurer l'écart de la déformation du train roulant en utilisant les supports techniques spécifiques au véhicule	
C-VI-3 : Remplacer les éléments défectueux en utilisant les méthodes de remplacement appropriées et rétablir l'alignement du train roulant selon le type du véhicule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'intervention	
C-VI-4 : Contrôler la structure d'un véhicule en utilisant les méthodes et outils appropriés mesurant les écarts pour choisir les méthodes de réparations assurant la conformité de la sécurité du véhicule, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention	
C-VI-5 : Réaliser la remise en ligne de la structure en intervenant sur les angles de traction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'intervention	
Bloc de compétences : Dépose et repose d'éléments inamovibles	
C-VII-1 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention	125 heures
C-VII-2 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique de la soudure sur acier dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention	
C-VII-3 : Remplacer un élément inamovible en utilisant la technique du rivetage et du collage dans le respect des règles de sécurité liées à l'intervention	

Bloc de compétences : Préparation de surfaces	
C-VIII-1 : Poser le mastic et appliquer les apprêts avant l'opération de peinture en utilisant le matériel et les méthodes adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite) dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité	66 heures
C-VIII-2 : Poncer la surface afin de préparer l'opération de peinture en utilisant la méthode, les outils et les produits adaptés à la surface (acier, aluminium, matériau composite), dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité	
C-VIII-3 : Protéger les surfaces non peintes afin de préparer l'opération de peinture en sélectionnant le matériel adapté et en appliquant les techniques de marouflage adaptées aux différentes surfaces	
Bloc de compétences : Réparation des matériaux composites	
C-IX-1 : Analyser la zone à réparer afin d'identifier les produits et la technique de réparation appropriés en exploitant la fiche technique des produits	40 heures
C-IX-2 : Réaliser la réparation de la zone endommagée en appliquant les produits et les techniques adaptées aux matériaux dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité	
Bloc de compétences : Colorimétrie et gestion des stocks produits	
C-X-1 : Préparer la teinte et les produits de finition en quantité suffisante afin de préparer l'opération de peinture en utilisant les outils et techniques dédiés dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité	77 heures
C-X-2 : Gérer le stock de produits peinture et consommables afin d'anticiper les besoins et assurer les commandes en actualisant l'outil informatique dédié	
Bloc de compétences : Application peinture	
C-XI-1 : Appliquer les produits peinture sélectionnés selon leurs spécificités, en utilisant les techniques et outils dédiés afin que la zone peinte corresponde à la qualité attendue, tout en identifiant les rectifications nécessaires, dans un espace de travail entretenu, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur	139 heures
C-XI-2 Réaliser un raccord peinture adapté à la situation, en utilisant les techniques et les outils appropriés, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur	
Préparation à l'entretien devant le jury (minimum)	7 heures
Régulation pédagogique	35 heures
Temps d'épreuves par candidat	30 h 30
DUREE TOTALE	952 h 30

Les durées attribuées à chacun des blocs sont précisées à titre indicatif, elles pourront être adaptées par les organismes de formation en fonction des profils des candidats (certifications déjà acquises, expérience professionnelle ou personnelle...).

ANNEXE

FICHE DU REPERTOIRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE *

CARROSSIER-PEINTRE

1/ Dénomination de la qualification :

Carrossier-peintre

Tôlier expert véhicules anciens et historiques

2/ Objet de la qualification :

Le carrossier-peintre réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture.

L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure.

Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

Le tôlier expert véhicules anciens et historiques réalise des opérations de rénovation et de reconstruction d'éléments de carrosserie qui requièrent la maîtrise des anciennes technologies et la capacité à identifier des méthodes et outils adaptés.

Le titulaire de la qualification apporte un appui technique auprès des collaborateurs.

3/ Contenu de la qualification :

A - Activités techniques en carrosserie :

- Remplacement, ajustage et réglage de tous types d'éléments (amovibles / soudés / collés / sertis...),
- Réalisation des travaux de sellerie nécessaires à l'intervention carrosserie (sièges / garnitures...),
- Remise en forme d'éléments de carrosserie,
- Remplacement ou réparation de tout vitrage,
- Contrôle des déformations d'un véhicule / interventions sur éléments de structure,
- Dépose - repose ou remplacement d'organes mécaniques, d'éléments d'habillage (planches de bord...), d'organes électriques et électroniques nécessaires à la réalisation de l'intervention soumise éventuellement à réglementation.

La réalisation des interventions de carrosserie mentionnées ci-dessus requiert la maîtrise des techniques de mesure / d'intervention sur éléments de structure / de soudage.

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Planification de l'intervention,
- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Etablissement de tout document d'atelier utile,
- Appui technique aux salariés de l'atelier / tutorat de jeunes en formation alternée.

C - Particularités :

C.1 - Peinture :

- Protection et traitements de surfaces,
- Masticage / ponçage / marouflage / apprêtage,
- Réfection d'éléments composites,
- Réalisation de l'ensemble des activités peinture : détermination de la teinte à appliquer / réalisation de la teinte / application des sous-couches et des couches de finition,
- Gestion du stock de produits peinture,
- Mise à jour et classement de la documentation technique,
- Conseils techniques et d'utilisation à la clientèle,
- Participation à l'expertise.

C.2 - Véhicules anciens et historiques :

- Rénovation ou reconstruction d'éléments liés à l'absence de pièces disponibles, en identifiant les produits potentiellement dangereux,
- Utilisation de la documentation technique d'époque,
- Transmission d'informations techniques au client durant les différentes phases de rénovation,
- Participation à la recherche documentaire technique d'époque.

4/ Extensions possibles dans la qualification :

Un seul échelon étant attribué à cette qualification, toute progression se traduit par une nouvelle qualification de classement supérieur.

5/ Classement :

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 12

6/ Modes d'accès à la qualification :

Pour le carrossier-peintre :

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes, dans le domaine de la carrosserie-peinture :
 - . Bac professionnel réparation des carrosseries, complété par une pratique professionnelle permettant d'assurer les activités figurant au paragraphe 3,
 - . **Titre à finalité professionnelle** carrossier-peintre (**enregistré au RNCP sous le n° 36200**),
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

Pour le Tôlier expert véhicules anciens et historiques :

- Soit par obtention de la certification suivante :
 - . CQP tôlier expert véhicules anciens et historiques,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Verticale :
 - . réceptionnaire après-vente / chef d'équipe atelier (fiche B.20.1)
- Transversale :
Voir Panorama

**ASSOCIATION NATIONALE
POUR LA FORMATION
AUTOMOBILE**

43 bis route de Vaugirard
92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 16 18

www.anfa-auto.fr
www.metiersdelauto.com



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ